

Le *Manitoba Institute of Technology and Applied Arts* et les deux centres de formation professionnelle de Brandon et Le Pas sont désignés comme collèges communautaires depuis l'automne de 1969; ils portent maintenant les noms de *Red River Community College*, *Assiniboine Community College* et *Keewatin Community College*. Ces établissements offrent à la fois des programmes d'études postsecondaires menant directement à une carrière et des cours de formation professionnelle au niveau des métiers. Bien qu'ils n'offrent pas de programmes de passage à l'université comme tels, certains de leurs diplômés ont pu dans des circonstances spéciales se faire accorder des crédits applicables à un programme universitaire. La formation menant au diplôme d'infirmière (autorisée) est dispensée par le *Red River College* et cinq écoles hospitalières.

Dans cette province, la formation pédagogique se donne uniquement dans les universités. Il y a au Manitoba sept collèges et universités qui offrent des programmes menant à des grades. La plus importante, l'Université du Manitoba, offre une grande diversité de cours: lettres et sciences, droit, médecine, sciences de l'éducation, sciences appliquées, architecture et beaucoup d'autres.

**Saskatchewan.** Dans les grands centres de la Saskatchewan de nombreuses écoles offrent maintenant l'enseignement au niveau de la maternelle, mais ailleurs dans la province ces classes sont des exceptions. En fait, la proportion des enfants âgés de cinq ans qui fréquentent des classes préscolaires dans les écoles du système public est passée d'environ 15% en 1960-61 à 27% en 1971-72.

Le système traditionnel des 12 années primaires et secondaires a été remplacé par quatre divisions, chacune comprenant trois années de scolarité pour un enfant progressant normalement. Dans les divisions I et II, on a adopté le principe de la progression par matières, qui implique l'idée de progrès continu et souple. Les programmes de la division III ont été conçus de manière à répondre aux besoins spécifiques des élèves entre 13 et 15 ans aux prises avec les problèmes de l'adolescence. Quant à la division IV, elle fait actuellement l'objet d'un remaniement complet aussi bien en ce qui concerne l'éventail des cours que le contenu de ceux-ci et les méthodes utilisées pour l'enseignement de certaines matières. Des modifications récentes à la Loi sur les écoles de la Saskatchewan permettent d'écarter du système scolaire régulier les enfants incapables d'apprendre en raison d'une déficience mentale. Les enfants handicapés éducatifs fréquentent des classes spéciales dans les écoles régulières, les enfants sourds et aveugles entre sept et 16 ans reçoivent leur instruction dans des écoles spéciales.

En Saskatchewan, les matières des cours de formation professionnelle peuvent être étudiées soit dans le cadre de programmes de formation générale, commerciale ou en arts industriels soit dans le cadre de programmes terminaux spéciaux, mais ni les uns ni les autres ne permettent d'entrer à l'université. Les cours de formation professionnelle dans les écoles secondaires ont été établis de façon à assurer un lien étroit entre ces écoles et les instituts techniques. La plupart des élèves des cours de formation professionnelle de 9<sup>e</sup> année, à l'exception de ceux du cours commercial, suivent cinq cours pratiques qui ne sont rattachés à aucun métier particulier, de même les élèves de 10<sup>e</sup> année peuvent suivre deux cours pratiques. Le *Saskatchewan Institute of Applied Arts and Sciences* et le *Saskatchewan Technical Institute* n'offrent que des cours de formation professionnelle aux niveaux postsecondaire et des métiers. Ces deux établissements ont pris à leur compte le programme menant au diplôme d'infirmière (autorisée), et en 1972 il ne restait qu'une seule école hospitalière.

L'Université de la Saskatchewan offre à ses deux campus de Regina et de Saskatoon un large éventail de programmes menant à des grades.

**Alberta.** En Alberta, l'enseignement est constamment révisé par la Commission provinciale pour la planification de l'enseignement qui est chargée de prévoir l'évolution sociale, économique et culturelle de l'Alberta au cours des prochaines décennies. Parmi les innovations apportées ces dernières années au niveau primaire-secondaire il faut citer: de nombreuses expérimentations de nouveaux programmes réalisées au niveau scolaire local; l'utilisation du français comme langue d'enseignement pendant la moitié de la journée scolaire de la 3<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année dans certaines écoles; la construction de bâtiments équipés de la façon la plus moderne; l'adoption progressive du système des semestres et d'autres méthodes pour diviser l'année scolaire; et la mise en œuvre de projets de télévision scolaire. Aux fins de l'enseignement la province est organisée en divisions dont chacune est administrée par son propre conseil scolaire.